

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 00115

Numéro SIREN : 057 501 157

Nom ou dénomination : A L' HOSTELLERIE TERMINUS

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/011624

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/011624**
n°de gestion : **1957B00115**
n°SIREN : **057 501 157 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 11/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A L' HOSTELLERIE TERMINUS - Société par actions simplifiée
10 place de la Gare 38000 Grenoble -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1536522

1

BILAN - ACTIF

Annuaire obligatoire Partielle 53 A
(Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **A L'HOTELLERIE TERMINUS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **10 PLACE DE LA GARE** **38000 GRENOBLE** Durée de l'exercice précédent* **12**
 Numéro SIRET* **0 5 7 5 0 1 1 5 7 0 0 0 1 0** Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 11 22 01 9	N-1 13 11 22 01 8
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 129	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	83 943	83 943
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	50 308	50 308
	Constructions	AP	AQ	477 652	123 190
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	8 706	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	288 219	33 711
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	323	323
ACTIF CIRCULANT	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	380	180
	TOTAL (II)	BJ	BK	777 706	291 656
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	120	138
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	16 186	20 925
	Autres créances (3)	BZ	CA	19 669	17 155
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		59 983
	Disponibilités	CF	CG	870 960	676 137
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 388	1 660
	TOTAL (III)	CJ	CK	908 323	775 997
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 981 296	1 067 653
			IB	777 706	1 203 590
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	380	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise : **A L'HOTELLERIE TERMINUS**Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :110....055.....)	DA	110 055	110 055
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 755	1 755
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	53 357	53 357
	Réserve légale (3)	DD	11 006	11 006
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	421 148	274 611
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	123 881	146 537
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	721 202	597 321
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	6 437	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	6 437	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	412 637	413 248
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	24 769	17 768
	Dettes fiscales et sociales	DY	30 799	30 039
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	7 747	9 277
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	475 952	470 332
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 203 590	1 067 653
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	475 952	470 332
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		A L'HOTELLERIE TERMINUS				Néant ☐ *	
		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	590 776	FH		FI	590 776 604 133
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	590 776	FK		FL	590 776 604 133
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	7 425
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 6
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	21 746 21 673
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	18 (84)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	189 351 195 873
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	47 580 49 003
	Salaires et traitements*					FY	118 298 110 001
	Charges sociales (10)					FZ	13 923 13 992
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	20 288 19 346
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	10 40
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	411 214 409 844
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	179 564 201 720	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	6 437
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 221 5 710
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	228
	Total des charges financières (VI)					GU	11 886 5 710
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(11 886) (5 710)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	167 677 196 010	

Désignation de l'entreprise : A L 'HOTELLERIE TERMINUS										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	0	1 890	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	0	1 890	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(0)	(1 890)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	43 796	47 583	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	590 777	611 564	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	466 896	465 027	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	123 881	146 537	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1		7 425	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9						
			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 203 590.32 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 590 775.53 Euros et dégageant un bénéfice de 123 881.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	87 072		
Terrains	50 308		
Constructions sur sol propre	481 739		
Installations générales agencements aménagements des constructions	111 742		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 706		
Installations générales agencements aménagements divers	180 808		
Matériel de transport	890		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	127 304		23 700
TOTAL	961 498		23 700
Autres titres immobilisés	323		
Prêts, autres immobilisations financières	180		200
TOTAL	503		200
TOTAL GENERAL	1 049 073		23 900

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			87 072	87 072
Terrains				50 308	50 308
Constructions sur sol propre				481 739	481 739
Installations générales agencements aménagements constr.				111 742	111 742
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				8 706	8 706
Installations générales agencements aménagements divers				180 808	180 808
Matériel de transport				890	890
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				151 004	151 004
	TOTAL			985 198	985 198
Autres titres immobilisés				323	323
Prêts, autres immobilisations financières				380	380
	TOTAL			703	703
	TOTAL GENERAL			1 072 973	1 072 973

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	3 129		3 129
Constructions sur sol propre	358 549	7 360		365 909
Installations générales agencements aménagements constr.	111 742			111 742
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 706			8 706
Installations générales agencements aménagements divers	168 599	3 351		171 950
Matériel de transport	200	178		378
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	106 492	9 399		115 891
	TOTAL	754 289	20 288	774 577
	TOTAL GENERAL	757 418	20 288	777 706

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	7 360				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 351				
Matériel de transport	178				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 399				
	TOTAL	20 288			
	TOTAL GENERAL	20 288			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	380	380	
Autres créances clients	16 186	16 186	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 669	19 669	
Débiteurs divers	0	0	
Charges constatées d'avance	1 388	1 388	
TOTAL	37 622	37 622	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	3 400	3 400		
Fournisseurs et comptes rattachés	24 769	24 769		
Personnel et comptes rattachés	12 086	12 086		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 223	7 223		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 316	8 316		
Autres impôts taxes et assimilés	3 174	3 174		
Groupe et associés	409 237	409 237		
Autres dettes	7 747	7 747		
TOTAL	475 952	475 952		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
TITRES	55.0000	2 001			2 001

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FOND DE COMMERCE			83 943	83 943	
Total			83 943	83 943	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 560
Dettes fiscales et sociales	10 336
Autres dettes	7 334
Total	30 229

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 388
Total	1 388

A L'HOSTELLERIE TERMINUS
Société par actions simplifiée
au capital de 110 055 euros
Siège social : 10 Place de la Gare, 38000 GRENOBLE
057 501 157 RCS GRENOBLE

Artère 1
société d'avocats
20, rue Fernand Pelloutier
38130 Echirdolles

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 03 SEPTEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 décembre 2019



DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 123 881,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 123 881,00 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 545 029,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

160 000,00 euros, soit 79,96 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 000,00 euros étant précisé que 159 920,04 euros ont été distribués à une personne morale.

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

160 000,00 euros, soit 79,96 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 000,00 euros étant précisé que 159 920,04 euros ont été distribués à une personne morale.

Exercice clos le 31 décembre 2018 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 03 septembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

 Certifié conforme
Le Président
Olivier REBERT



70 cours Berriat
38000 GRENOBLE

Tel 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr

www.lboexperts.fr

Arnaud I
soulard avocat
20, rue Fernand Pelloutier
38130 Echirolles

**A L'HOTELLERIE TERMINUS
SAS au capital de 110 055€
10 place de la gare
38000 GRENOBLE
057 501 157 RCS GRENOBLE**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**



70 cours Berriat
38000 GRENOBLE
Tél 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr
www.lboexperts.fr

A L'HOTELLERIE TERMINUS
SAS au capital de 110 055€
10 place de la gare
38000 GRENOBLE
057 501 157 RCS GRENOBLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A L'HOTELLERIE TERMINUS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 13 mai 2020 sur les bases des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS A L'HOTELLERIE TERMINUS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



70 cours Berriat
38000 GRENOBLE

Tel: 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr

www.lboexperts.fr

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « Evénements significatifs postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant la crise sanitaire liée au covid-19 déclarée en mars 2020.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS A L'HOTELLERIE TERMINUS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité



70 cours Berriat
38000 GRENOBLE
Tel 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr
www.lboexperts.fr

d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



70 cours Berriat
38000 GRENOBLE
Tel 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr
www.lboexperts.fr

• Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble, le 30 juillet 2020

Pour la société CALEO SARL
Commissaire aux Comptes

Emmanuelle ORTUNO
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 129	3 129				
	Fonds commercial (1)	83 943		83 943	83 943		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	50 308		50 308	50 308		
	Constructions	593 481	477 652	115 830	123 190	7 360	5.97
	Installations techniques, matériel et outillage	8 706	8 706				
	Autres immobilisations corporelles	332 702	288 219	44 483	33 711	10 772	31.95
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	323		323	323		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	380		380	180	200	111.11
	Total II	1 072 973	777 706	295 268	291 656	3 612	1.24
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	120		120	138	18	13.23
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	16 186		16 186	20 925	4 739	22.65
	Autres créances	19 669		19 669	17 155	2 514	14.66
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				59 983	59 983	100.00
	Disponibilités	870 960		870 960	676 137	194 823	28.81
	Charges constatées d'avance (3)	1 388		1 388	1 660	272	16.40
	Total III	908 323		908 323	775 997	132 325	17.05
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 981 296	777 706	1 203 590	1 067 653	135 937	12.73

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

380

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 110 055)	110 055	110 055		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 755	1 755		
	Ecart de réévaluation	53 357	53 357		
	Réserves				
	Réserve légale	11 006	11 006		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	421 148	274 611	146 537	53.36
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	123 881	146 537	22 656	15.46
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	721 202	597 321	123 881	20.74
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	6 437		6 437	
	Provisions pour charges				
	Total III	6 437		6 437	
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	412 637	413 248	610	0.15
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 769	17 768	7 001	39.40
	Dettes fiscales et sociales	30 799	30 039	760	2.53
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	7 747	9 277	1 531	16.50
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	475 952	470 332	5 620	1.19
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 203 590	1 067 653	135 937	12.73

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

475 952

470 332

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	590 776		590 776	604 133		13 357	2.21
Chiffre d'affaires NET	590 776		590 776	604 133		13 357	2.21
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				7 425		7 425	100.00
Autres produits			2	6		5	74.30
Total des Produits d'exploitation (I)			590 777	611 564		20 787	3.40
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			21 746	21 673		74	0.34
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			18	84		103	121.70
Autres achats et charges externes *			189 351	195 873		6 522	3.33
Impôts, taxes et versements assimilés			47 580	49 003		1 423	2.90
Salaires et traitements			118 298	110 001		8 296	7.54
Charges sociales			13 923	13 992		69	0.49
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 288	19 346		942	4.87
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			10	40		30	75.37
Total des Charges d'exploitation (II)			411 214	409 844		1 370	0.33
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			179 564	201 720		22 157	10.98
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 437		6 437	
Intérêts et charges assimilées (4)	5 221	5 710	489	8.56
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	228		228	
Total VI	11 886	5 710	6 176	108.15
2. Résultat financier (V-VI)	11 886	5 710	6 176	108.15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	167 677	196 010	28 333	14.45
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	1 890	1 890	99.99
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	0	1 890	1 890	99.99
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	0	1 890	1 890	99.99
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	43 796	47 583	3 787	7.96
Total des produits (I+III+V+VII)	590 777	611 564	20 787	3.40
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	466 896	465 027	1 869	0.40
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	123 881	146 537	22 656	15.46

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 203 590.32 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 590 775.53 Euros et dégageant un bénéfice de 123 881.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	87 072		
TOTAL	87 072		
Terrains	50 308		
Constructions sur sol propre	481 739		
Installations générales agencements aménagements des constructions	111 742		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 706		
Installations générales agencements aménagements divers	180 808		
Matériel de transport	890		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	127 304		23 700
TOTAL	961 498		23 700
Autres titres immobilisés	323		
Prêts, autres immobilisations financières	180		200
TOTAL	503		200
TOTAL GENERAL	1 049 073		23 900

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			87 072	87 072
Terrains			50 308	50 308
Constructions sur sol propre			481 739	481 739
Installations générales agencements aménagements constr.			111 742	111 742
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			8 706	8 706
Installations générales agencements aménagements divers			180 808	180 808
Matériel de transport			890	890
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			151 004	151 004
TOTAL			985 198	985 198
Autres titres immobilisés			323	323
Prêts, autres immobilisations financières			380	380
TOTAL			703	703
TOTAL GENERAL			1 072 973	1 072 973

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 129			3 129
Constructions sur sol propre	358 549	7 360		365 909
Installations générales agencements aménagements constr.	111 742			111 742
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 706			8 706
Installations générales agencements aménagements divers	168 599	3 351		171 950
Matériel de transport	200	178		378
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	106 492	9 399		115 891
TOTAL	754 289	20 288		774 577
TOTAL GENERAL	757 418	20 288		777 706

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	7 360				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 351				
Matériel de transport	178				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 399				
TOTAL	20 288				
TOTAL GENERAL	20 288				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	380	380	
Autres créances clients	16 186	16 186	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 669	19 669	
Débiteurs divers	0	0	
Charges constatées d'avance	1 388	1 388	
TOTAL	37 622	37 622	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	3 400	3 400		
Fournisseurs et comptes rattachés	24 769	24 769		
Personnel et comptes rattachés	12 086	12 086		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 223	7 223		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 316	8 316		
Autres impôts taxes et assimilés	3 174	3 174		
Groupe et associés	409 237	409 237		
Autres dettes	7 747	7 747		
TOTAL	475 952	475 952		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
TITRES	55.0000	2 001			2 001

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FOND DE COMMERCE			83 943	83 943	
Total			83 943	83 943	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 560
Dettes fiscales et sociales	10 336
Autres dettes	7 334
Total	30 229

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 388
Total	1 388

